

**Allocution de M. Victorin LUREL, président de la région Guadeloupe à  
l'occasion de la signature du contrat de plan Etat-Région**

**Mercredi 5 août 2015**

**Hôtel de région**

**\*\*\*\*\***

Madame la ministre des Outre-mer, chère George,  
Madame la présidente du conseil départemental, chère Josette  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux ici présents,  
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Messieurs les présidents du CESR et du CCEE,  
Mesdames et messieurs les présidents des organismes consulaires,  
Monsieur le recteur d'académie,  
Mesdames et messieurs les partenaires institutionnels en vos grades et qualités,

**\*\*\*\*\***

C'est avec un grand bonheur qu'au nom des élus du conseil régional que je vous accueille madame la ministre des outre-mer, dans cet hémicycle, pour procéder à la signature du contrat de plan Etat-Région.

Et nous sommes tous particulièrement honorés que cet engagement contractuel hautement stratégique pour notre territoire se concrétise en votre présence. Qu'il me soit permis de vous en remercier chaleureusement.

Je voudrais de même, me réjouir de la parfaite synergie qui prévaut avec l'Etat et le département dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de programmation pour la période 2014-2020, qu'il s'agisse des programmes européens dont l'autorité de gestion est désormais largement assurée par la collectivité régionale (PO FEDER-FSE, PO FEADER) que du Contrat de Plan Etat Région (CPER) que nous allons signer dans un instant.

A travers ce CPER, l'État, la Région et le Département s'engagent ensemble sur le financement pluriannuel d'opérations de développement et d'aménagement durable de notre archipel, pour relancer l'investissement public au service de l'emploi, de l'innovation, de la transition écologique et des projets structurants pour le territoire.

Il convient de souligner la singularité de notre archipel dans la mise en œuvre de ce CPER, avec l'engagement à nos côtés, du conseil départemental, également signataire de ce contrat de plan.

C'est ici une tradition et cela témoigne d'une volonté affirmée des collectivités majeures d'unir leurs efforts avec l'Etat, pour le développement de notre territoire et la satisfaction des besoins de nos populations.

Ce contrat que nous allons signer, témoigne tant par la nature des projets qu'il sous-tend que par les crédits qu'il mobilise de la confiance entre l'Etat, la région et le département ainsi que de leur volonté de préparer ensemble l'avenir de la Guadeloupe.

Nous avons cherché à maximiser les effets leviers que procure la contractualisation, dans tous les domaines d'intervention où l'Etat et nos deux collectivités poursuivent des objectifs communs.

C'est ainsi que le CPER de Guadeloupe mobilisera un peu plus de 590 M€ sur six ans. La région prendra une part importante avec 317.7 M€ de crédits, l'Etat 189.8 M€ et 82.9 M€ pour le département

Nous sommes fiers de l'effort commun réalisé qui marque une forte augmentation sur la période 2015-2020 par rapport à celle qui vient de s'achever.

Grâce à l'ensemble des outils contractuels - CPER et fonds européens – la Guadeloupe disposera par conséquent d'une enveloppe globale de plus d'1,5 milliards d'euros pour les six années à venir.

De quoi envisager des retombées directes pour l'économie locale, et assurer la nécessaire transformation de notre économie pour qu'elle devienne plus performante.

Ce contrat, madame la ministre, fixe un cap et indique ce que nous voulons de façon très concrète et opérationnelle pour la Guadeloupe d'ici à 2020.

Vous me permettrez d'évoquer ces quelques résultats que nous envisageons.

Le très haut débit sera en 2020 en grande partie déployé sur le territoire. Il permettra de connecter davantage la Guadeloupe au reste du monde, de lui

assurer les voies et moyens pour développer les usages numériques et une économie moderne, pourvoyeuse de nouveaux emplois.

En 2020, nous aurons construit de nouveaux bâtiments universitaires et scolaires et modernisé significativement l'existant.

Le campus de Fouillole doit prendre toute sa part dans la nouvelle architecture de l'université des Antilles, par le renforcement de son attractivité.

Il s'agira, à cette fin, de réaliser des locaux de la fac de médecine de plein exercice et de mettre à disposition des bâtiments neufs pour l'école d'ingénieur.

La région aura également réalisé en grande partie l'immense chantier de reconstruction parasismique des lycées de Baimbridge pour un coût d'objectif de plus de 170 M€.

En 2020, la Guadeloupe aura son centre d'imagerie moléculaire et son cyclotron, comme le Président de la République s'y est engagé, lors de son voyage officiel en Guadeloupe le 9 mai dernier.

Il s'agit de corriger au plus vite une insupportable inégalité des chances de nos malades atteints du cancer, par rapport à ceux de l'hexagone.

En 2020, avec le soutien très significatif de l'Etat, nous aurons non seulement doté la Guadeloupe du plus grand centre d'interprétation autour de l'esclavage et des traites ; mais confirmé, sur la durée, la réussite de cette grande réalisation.

Sans revenir sur les éloges nombreux reçus depuis l'inauguration du MACTE le 10 mai dernier par le chef de l'Etat, j'ose dire que nous avons, outre la grande dimension symbolique de l'ouvrage, offert à la Guadeloupe et tout particulièrement à la destination touristique, un puissant moteur de d'attractivité et de visibilité.

J'ose dire, dans le même élan, que nous avons redessiné un nouveau quartier urbain sur le site de l'ancienne friche de Darboussier, et participé avantageusement à la rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre.

En 2020, nous aurons avec l'Etat, accompagné davantage les communes au titre du volet territorial du contrat de plan. La région a inscrit dans le CPER les contrats de développement durables territoriaux qu'elle signe avec les communes et qui bénéficieront également des crédits de l'Etat.

En 2020, dans le cadre d'une nouvelle organisation de la gestion de l'eau en Guadeloupe, ensemble, nous aurons réalisé une partie des investissements nécessaires à l'alimentation en eau potable de la population.

Depuis décembre dernier, l'Etat, la région, le département et les communautés d'agglomération travaillent de concert, à l'émergence d'un syndicat mixte ouvert.

Permettez-moi de saluer l'engagement du préfet et du sous-préfet de Pointe-à-Pitre dans cet important chantier.

Il s'agit en effet de reconstruire une structure capable, à terme, de porter la maîtrise d'ouvrage des infrastructures que comporte le plan de remise à niveau de la production et de la distribution de l'eau en Guadeloupe.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ce plan sont estimés à près de 600 millions d'euros. L'Europe mobilisera 30 millions d'euros pour l'eau potable et le même montant pour l'assainissement.

Je ne désespère pas madame la ministre, que l'ONEMA saura y apporter une juste contribution, en rapport avec nos besoins conséquents.

En 2020, les travaux du port de transbordement seront achevés. Cette infrastructure est essentielle pour préserver la place du Grand port maritime de Guadeloupe dans le bassin Caraïbe.

Oui, elle est essentielle au regard des modalités d'éclatement du trafic de containers que dessine le nouveau dimensionnement du Canal de Panama et l'arrivée de navires de plus grande taille dans notre zone.

En 2020, nous aurons renforcé notre offre de formation avec comme objectif d'élever les qualifications et de donner plus de chances aux demandeurs d'emplois d'accéder au marché du travail et aux salariés, de mieux s'adapter aux besoins des entreprises.

Afin d'assurer une pleine efficacité dans la mise en œuvre des mesures de ce contrat de plan, je dois souligner le rôle-clé de la cellule partenariale (Etat, région, département), qui sera le guichet unique de réception des projets éligibles aux fonds européens et au CPER.

C'est dire l'importance de cet outil dont l'objectif est de faciliter l'accès aux fonds pour les porteurs de projets mais aussi de veiller à une totale complémentarité et cohérence entre les programmes.

Enfin, avant de conclure, il nous faudra bien évidemment intégrer à notre démarche contractuelle, les transferts de compétences que prévoit la loi NOTRe, adopté récemment par le Parlement et qui traduit les engagements du Président de la République d'aller vers davantage de décentralisation.

Ce sont là des évolutions législatives d'importance qui mobiliseront la région et qui donneront encore plus de cohérence à son action sur notre territoire, au service de nos populations.

Madame la ministre, un grand merci à vous. La Guadeloupe, à travers nous tous, ici présents, vous remercie encore d'être là pour signer, sur cette île qui nous est si chère, le premier contrat de plan Etat-Région de l'Outre-mer.

\*\*\*\*\*